



Procès-verbal N°7
Réunion du 31 janvier 2019

Animateur : M. Antonio CARRETO

Présents : MM. Robert CHONCHON, Jean-Pierre MAGGI (CD), Michel COUFFIN, Maurice SAINT ALBIN, Louis LEFEUVRE, Fred GALLONDE (CDA)

MATCHS « CLASSE SENSIBLE »

Attention !!!

Une rencontre « Sensible » n'est pas à prendre à la légère et, est de la responsabilité de tous !

La Commission CDPME est là dans un but préventif, **c'est pourquoi nous espérons vivement compter sur la présence des deux Clubs**, faute de quoi, en cas d'incident sur le match, la Commission de Discipline sera sensible aux décisions qui pourront être aggravées en cas d'absence. (Article 129 des RG de la FFF).

Pour information :

Dans l'hypothèse de l'absence d'un ou des deux Clubs, la Commission :

- Maintiendra la rencontre à la date initiale avec le dispositif « CLASSIQUE » (Police, 3 Arbitres et un Délégué) et imputera les frais à la charge du club absent non excusé
- Si absence non excusée des deux clubs, les frais seront à la charge des deux Clubs.

PORT ACA CHAMPIGNY / ARSENAL AC Match de championnat- CDM D1 du 17/02/2019 à 9h30

Dossier d'organisation du match sensible initié par le club RECEVANT.

La commission prend connaissance de la demande transmise par le club **PORT ACA CHAMPIGNY**

Réception des officiels : MM : LEMARIE (Arbitre) & FILIN (Arbitre) & BELKEBIR (Arbitre)
MM. COUFFIN (Délégué de la rencontre) & SAINT AILBIN (Délégué CDPME)

Réception pour le club Port Aca Champigny : M. MAIA DA COSTA – Trésorier

Absence excusée pour le club d'ARSENAL AC : M. DA COSTA - Responsable sécurité

La CDPME

-Echange avec le représentant du club de Port. Aca. Champigny, concernant l'organisation de la rencontre.

-Décide que cette rencontre se tiendra à « HUIT CLOS », au vu des antécédents entre les clubs.

-Transmet ce dossier «match sensible» au secrétariat du District du Val de Marne de Football : 3 arbitres, 1 délégué officiel et 1 délégué CDPME à la charge du club PORT ACA CHAMPIGNY (club requérant.)

La procédure sera transmise à l'ensemble des participants

Les questions sont épuisées la séance est levée

Prochaine réunion de la CDPME : Sur convocation.